



ÖkoFEN
CHAUFFAGE À GRANULÉS

**Nouveaux montants pour tous devis
signés à partir du 01.01.2015⁽¹⁾.**



Chèque Eco Energie

Le Chèque Eco Energie avec ÖkoFEN, qu'est-ce que c'est ?

En installant une chaudière à granulés de bois performante ÖkoFEN, vous réalisez des économies d'énergie pouvant être transformées en Certificats d'Economies d'Énergie (CEE). Afin de vous aider à financer une partie de vos travaux, ÖkoFEN vous propose de les valoriser auprès de son partenaire SONERGIA par une prime exceptionnelle.

ATTENTION :

- Vous ne pouvez valoriser ces certificats qu'une seule fois.
- L'offre n'est valable que si vous remplacez une chaudière ou équipez une maison achevée depuis plus de 2 ans.
- La prime CEE n'est pas cumulable avec le programme "habiter mieux" de l'ANAH.

Tous les détails sur www.okofen.fr
Ou renseignements au 04 79 65 01 71

Comment bénéficier du Chèque Eco Energie ?

Méthode 1

Connectez-vous sur le site <http://okofen.chequeecoenergie.com> et laissez-vous guider.

Attention, votre projet doit impérativement être enregistré avant d'accepter le devis des travaux des professionnels.

Méthode 2

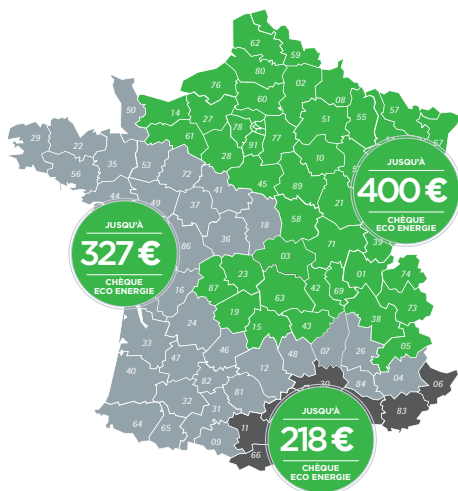
Respectez la procédure papier suivante :

1. Après avoir signé une convention de partenariat avec SONERGIA, mon installateur indique le montant du Chèque Eco Energie sur mon devis.

Faire figurer la mention exacte suivante : « Chèque Eco Energie ÖkoFEN/SONERGIA, au titre des CEE, pour l'installation d'une chaudière biomasse, d'un montant de X⁽¹⁾ € » (suivant la zone climatique).

2. Je signe et date le devis avant le début des travaux.

3. Je complète l'Attestation sur l'Honneur téléchargeable sur www.okofen.fr dans la rubrique « Financement » puis « Aides et Crédit d'impôt » puis « Prime CEE/Eco Energie ».



4. J'envoie le dossier par mail ou courrier à SONERGIA au plus tard 3 mois après la date de facture des travaux et avant le 31/03/2016.

Mon dossier rassemble :

- une copie du devis daté et signé par mes soins
- une copie de la facture
- l'Attestation sur l'Honneur remplie avec mon professionnel
- mon RIB.

L'adresse de SONERGIA figure au bas de l'Attestation sur l'Honneur.

1. Pour tout devis signé et daté entre le 01.01.2015 et le 30.06.2015. Dossier à retourner à notre partenaire SONERGIA au plus tard 3 mois après la date de facture de vos travaux et avant le 31/03/2016. ÖkoFEN/SONERGIA se réserve le droit de mettre fin immédiatement à cette opération en cas d'annonce par le gouvernement de toute décision pouvant menacer la pérennité du dispositif des CEE. Seuls pourront être bénéficiaires du Chèque Eco Energie les clients dont les commandes sont parvenues chez ÖkoFEN France avant la date de l'annonce de l'arrêt du dispositif et dont les dossiers parviendront complets sous 2 mois après cette date à SONERGIA.

Votre installateur : _____



ÖkoFEN
CHAUFFAGE À GRANULÉS